



**POUR UNE POLITIQUE DE
PROXIMITÉ ET DE RÉSULTATS :**

**RÉTABLIR LA CONFIANCE
ENTRE LA POPULATION ET LES ÉLUS**



Rencontre de Sainte-Félicité

**Rapport synthèse réalisé dans le cadre d'une tournée de
consultation auprès de ses concitoyens**

Par le député de Matane, Pascal Bérubé

Septembre 2011

Table des matières

- Mot du député Pascal Bérubé
 - Introduction
- La tournée de consultation
 - Déroulement
 - Participation
 - Volet médias sociaux
- Comment faire de la politique autrement et mieux?
 - Préoccupations citoyennes
 - Pistes d'action suggérées
- Conclusion
- Synthèse des propositions



La contribution des citoyens du comté de Matane

Ma légitimité d'élus provient des citoyens de Matane. En 2008, ces derniers m'ont accordé le meilleur résultat jamais obtenu par un candidat du Parti Québécois dans toute l'histoire de la circonscription avec 58 % des voix. J'attribue cet appui populaire, le 2^e meilleur de ma formation politique, à un constant souci de rassembler les citoyens ainsi qu'à un haut standard de proximité et de résultats, mais aussi à l'innovation. En mettant en place, dès mon élection, les bureaux de comtés itinérants, j'ai proposé aux citoyens de chez nous un rapport privilégié avec leur élu local.

Face au décrochage démocratique qui se manifeste par la baisse de la confiance envers la classe politique et qui se traduit par une diminution du taux de votation, trois attitudes sont possibles pour les formations politiques. La première serait d'en tirer parti à leur profit : c'est le cas du gouvernement actuel et de certaines alternatives qui prétendent incarner le « changement ». La deuxième serait de nier ou de banaliser le problème et d'adopter le *statu quo*, en espérant que les choses changent d'elles-mêmes. Enfin, la dernière implique de tenter de comprendre cette désaffection et de proposer de nouvelles avenues. J'en suis.

Plusieurs au Parti Québécois ont manifesté la volonté sincère de trouver une nouvelle voie. Pour ma part, j'ai choisi de faire à ma façon, c'est-à-dire de m'inspirer des aspirations et des idées de mes concitoyens du comté de Matane. Dans cette démarche, je me suis soucié davantage de la pertinence des idées que de leur provenance. Mais, plus encore, j'ai été interpellé par des suggestions qui n'ont pas encore été portées par aucun des partis politiques québécois. Ainsi, sans renier mes convictions profondes et celles de ma formation politique, j'ai cherché à additionner les contributions en faisant preuve d'une ouverture d'esprit beaucoup plus pragmatique qu'idéologique.

Je tiens à remercier la chargée de projet Catherine Berger pour son professionnalisme et son idéalisme inspirant dans la conduite de cette consultation. Merci à toutes celles et ceux qui ont eu l'audace de consacrer une soirée à discuter de politique, malgré le climat ambiant. Enfin, merci à ma formation politique qui a suffisamment confiance en elle pour permettre ce genre de débats dans ses rangs. C'est la différence entre un parti d'espoir et des partis de pouvoir.

Peu de temps avant de mettre sous presse, les citoyens de Matane ont eu la tristesse d'apprendre que leur circonscription, qui existe depuis plus de 120 ans, allait disparaître, frappée d'une implacable fatalité. Je souhaite que leurs paroles survivent à la circonscription et que leur prochain représentant s'en fasse le porteur.

Cette contribution de mes compatriotes et moi-même se veut modeste, mais porteuse. Qui sait, peut-être pourra-t-elle inspirer des changements sur la scène politique québécoise?

Pascal Bérubé
Député de Matane

Introduction

De nombreux citoyens se disent déçus de la culture politique actuelle. Ce désintéressement à l'égard de la chose publique constitue non seulement une menace au bon fonctionnement de notre démocratie, mais bien de tous les aspects de notre vie collective, autant sur les plans économiques que sociaux. Prenant acte de ce cynisme ambiant, plusieurs souhaitent à un renouvellement de la manière dont la politique se fait. « Faire de la politique autrement », on l'a entendu jusqu'à satiété lors des derniers mois. Comment peut-on réellement réinventer la politique québécoise et proposer aux citoyens une vision inspirante et mobilisatrice?

Dans une volonté d'instaurer un esprit plus constructif et souhaitant s'inspirer des citoyens de son comté, le député de Matane, Pascal Bérubé, a initié la tenue d'assemblées de consultation dans les municipalités de sa circonscription. La démarche a débuté dans la MRC de Matane par des rencontres qui se sont tenues du 15 août au 14 septembre. Une deuxième phase se déroulera en Haute-Gaspésie au courant de l'automne.

Ces échanges francs et directs sont certes une contribution très modeste au débat actuel. Ils constituent toutefois, en eux-mêmes, une prise de position. En effectuant cet exercice d'écoute et de discussion à l'échelle d'une circonscription, nous replaçons les citoyens de notre région au cœur de cette réflexion sur leurs institutions démocratiques et la classe politique qui y agit. Nous avons pris le pari, qu'en mobilisant les gens des différentes municipalités du territoire, en les incitant à se prononcer sur des questions qui les concernent de près, nous obtiendrions des idées originales qui s'ajouteraient à celles qui sont débattues à l'heure actuelle.

Gardiens du *gros bon sens*, pragmatiques et innovateurs, les citoyens de notre circonscription ont ainsi eu l'occasion de s'exprimer sur une dynamique politique qu'ils déplorent, mais, fait à souligner, envers laquelle ils nourrissent toujours l'espoir d'un changement. Quel changement? C'est ce que nous avons souhaité vérifier à la source.

Le rapport qui suit ne prétend pas à l'exhaustivité quant aux thèmes couverts des interventions des quelque 200 citoyens qui se sont déplacés dans les 13 assemblées qui ont eu lieu jusqu'à maintenant. Nous avons choisi de rapporter ici les propos qui revenaient le plus régulièrement dans les échanges ainsi que ceux qui nous apparaissaient apporter un éclairage nouveau à la question épineuse du *renouveau politique*.

Le présent document se divise en deux parties. Tout d'abord, nous présenterons la démarche que nous avons entreprise dans le cadre de la tournée d'assemblées citoyennes organisée dans la circonscription de Matane. Puis, nous dresserons le portrait de la dynamique politique tel qu'elle nous a été dépeinte par les participants à ces rencontres. Nous nous attarderons finalement aux pistes d'action proposées pour construire une politique rassembleuse et inspirante.

La tournée de consultation

Calendrier de la tournée – Volet MRC de Matane*

DATE	MUNICIPALITÉ	LIEU
Lundi 15 août	Saint-Jean-de-Cherbourg	Édifice municipal 10, 8 ^{ème} Rang
Mardi 16 août	Sainte-Paule	Centre communautaire 102, rue Banville
Mercredi 17 août	Saint-Léandre	Édifice municipal 2005, rue de L'Église
Lundi 22 août	Saint-Adelme	Édifice municipal 138, rue Principale
Mardi 23 août	Grosses-Roches	Salle des 50 ans et plus 159, rue Mgr-Ross
Mercredi 24 août	Baie-des-Sables	Édifice municipal 20, rue du Couvent
Lundi 5 septembre	Saint-René	Salle communautaire 2, rue de la Fabrique
Mardi 6 septembre	Sainte-Félicité	Salle Alphonse-Simard 194, rue Saint-Joseph
Mercredi 7 septembre	Les Méchins	Salle municipale 108, route des Fonds
Jeudi 8 septembre	Saint-Ulric	Salle des 50 ans et plus 128, avenue Ulric-Tessier
Lundi 12 septembre	Saint-Luc-de-Matane	Salle des 50 ans et plus 8, rue du Collège
Mardi 13 septembre	Cégep de Matane	Café étudiant Tank-à-y-être
Mardi 13 septembre	Matane	Salle civique 230, avenue Saint-Jérôme

** À l'exception de l'assemblée citoyenne du Cégep de Matane qui s'est tenue de 11 h 30 à 13 heures, les consultations se sont déroulées de 19 heures à 21 heures.*

En raison de contraintes de temps, il n'a pas été possible d'organiser ces rencontres dans la moitié Est de la circonscription de Matane, soit la MRC de La Haute-Gaspésie. Un deuxième volet est donc prévu au cours du mois d'octobre dans les municipalités de Cap-Chat, Saint-Anne-des-Monts, Marsoui (incluant La Martre, Rivière-à-Claude et Mont-Saint-Pierre) et Mont-Louis (incluant Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine et Gros-Morne).

Déroulement

Les assemblées citoyennes avaient une durée de deux heures et portaient sur deux questions essentielles :

- *Comment faire de la politique « autrement »?*
- *Quelles sont vos solutions aux grands enjeux auxquels le Québec est confronté?*

La première question était au centre de la démarche et fait d'ailleurs l'objet du présent rapport. D'abstraite qu'elle puisse paraître, elle était abordée de manière concrète et sur un ton de discussion informel et convivial. L'intérêt politique et la participation citoyenne, la dynamique partisane, les institutions démocratiques ainsi que la question des relations avec le citoyen ont fait l'objet d'une attention particulière.

Des questions ouvertes telles que « Qu'est-ce qui vous convaincrat de vous intéresser davantage à l'actualité politique? » laissaient place à un remue-méninges stimulant, tandis que certaines propositions plus développées étaient également mises sur la table. En effet, suivant l'évolution de la tournée, certaines pistes d'action soumises dans une municipalité ont ensuite été proposées, commentées et validées dans une autre localité, devant un nouveau groupe de citoyens.

Quant à la question sur les différents enjeux auxquels le Québec est confronté, les propositions recueillies feront l'objet d'un rapport distinct qui alimentera le député dans sa contribution au débat public.

Participation

Une démarche de mobilisation

Dans une volonté d'inciter un plus grand nombre de citoyens à participer à ces assemblées, des invitations ont été envoyées dans chacune des boîtes postales des municipalités rurales. Les élus municipaux et les leaders communautaires ont de plus reçu une invitation particulière.

Au total, ce sont plus 200 personnes qui se sont déplacées pour assister à l'une ou l'autre des assemblées citoyennes tenues dans la MRC de Matane. Si ce chiffre peut paraître relativement peu élevé, il faut se rapporter à la situation démographique de la région. Ainsi, à Saint-Jean-de-Cherbourg, les 15 personnes qui ont échangé lors de la consultation représentent 7 % de la population. À Sainte-Félicité, ce sont 25 citoyens sur une population d'un peu plus de 1000 habitants qui ont pris la peine de venir discuter de politique. Dans certains autres cas toutefois, la participation a été plus faible.

Malgré nos efforts pour rejoindre le plus grand nombre possible de citoyens et particulièrement ceux et celles qui ne votent plus, cette situation était prévisible. Tel qu'on nous l'a mentionné à plusieurs reprises au cours de la tournée, l'habitude des rassemblements politiques semble s'être perdue.

« Ce qu'on observe, c'est une sorte de dislocation culturelle : la culture politique s'effrite. Nous n'avons plus de lieu de rassemblement pour discuter de politique, nous nous en éloignons, que ce soit par ignorance ou en raison de préjugés. La première étape, c'est de ramener la politique au sein de la culture ».

— *Citoyen de Sainte-Félicité*

Souvent, on nous a fait part d'une certaine nostalgie à l'égard des assemblées publiques qui animaient jadis la vie politique locale. La création de ce lieu d'échange que sont les assemblées citoyennes, les personnes avec qui nous avons échangé l'ont saluée comme une initiative louable et un exercice à instaurer sur une base régulière. Plusieurs d'entre eux ont tenu à souligner le caractère unique, voire même inusité, de cette démarche.

La participation politique est un réflexe qui tendrait à se perdre. De l'avis de plusieurs, notre culture de discussion et de saine confrontation des idées n'est plus aussi vive. Pourtant, c'est justement la fonction première de nos institutions démocratiques que de permettre aux conflits d'opinions et aux désaccords de se régler dans un cadre civilisé. Nous croyons que si cette tournée de consultation a permis un premier pas vers la redécouverte d'un espace collectif de débat, elle n'aura pas été vaine.

Volet médias sociaux

Dans une volonté d'accroître l'accessibilité de la démarche d'assemblées citoyennes, un volet de cette tournée de consultation s'est également déroulé sur les médias sociaux. Le groupe *Facebook* « Assemblées citoyennes – Député de Matane » compte 130 adhérents. Le député relayait aussi les informations et lançait des discussions par l'entremise de son compte personnel comptant 5 000 contacts.

Ce groupe était une manière de rendre publics des bilans pour chacune des 13 assemblées comprenant des photos et des citations de certains participants. Ouvert et sans censure, il permettait à chacun de s'exprimer à propos de la scène politique locale et nationale. En tout, ce sont 275 commentaires qui y ont été postés par 25 membres actifs. Une quarantaine d'articles ou de questions en lien avec l'actualité politique venaient alimenter et stimuler les échanges.

Comment faire de la politique autrement?

Comment mieux faire de la politique?

Préoccupations

Le portrait dressé par les participants aux assemblées citoyennes, à l'image de celui de la population québécoise, est assez sévère à l'endroit de la classe politique.

Partout, on nous a parlé de désintérêt, voire de dépit, alimenté par des malversations et des retours d'ascenseur, des demi-vérités et des contorsions verbales à saveur de langue de bois qui sont le lot du gouvernement libéral. Les gens avec qui nous avons discuté ne se sentent pas représentés par des députés qui agissent au Salon bleu « *comme dans une cour d'école* ». Le ton chamailleur des échanges et l'absence de collaboration entre les partis incitent plusieurs à changer de chaîne dès que des images de l'Assemblée nationale apparaissent sur leur écran.

Une résidente de Saint-Jean-de-Cherbourg nous a exposé cette analogie évocatrice de la lassitude des Québécois :

« À l'échelle d'une famille, on dit souvent qu'il n'est pas sain que les parents se disputent devant leurs enfants. Quel exemple donne-t-on? Est-ce un climat agréable pour grandir? Le peuple, confronté aux chicanes des élus, est comme un enfant devenu adulte : il aspire à aller voir ailleurs que dans le foyer trouble du monde politique. »

Même si un certain cynisme est palpable lorsqu'on interroge les gens sur leur intérêt pour la politique, on perçoit tout de même – parfois à mots couverts, l'espoir d'une grande aspiration collective qui nous porterait ailleurs. À plusieurs reprises au cours de la tournée, nous avons entendu des citoyens évoquer avec nostalgie un enthousiasme politique passé et l'attente d'un leader charismatique qui sache inspirer les foules, à la manière du premier ministre René Lévesque.

Pour plusieurs, une partie du problème résiderait dans la culture politique actuelle, moins propice aux discussions et aux rassemblements.

« Avant, on était soit bleu, soit rouge. On s'impliquait et on se « chicanait » dans les familles, avec les voisins et les amis. Aujourd'hui, on a perdu cette habitude de se rassembler pour discuter de politique. On suit l'actualité sur l'ordinateur, à la télévision. On écoute puis on passe à autre chose. On n'en débat plus. »

—
- Un citoyen de Saint-Luc-de-Matane

Certains sont d'avis que malgré un certain désintéressement envers la chose publique, la flamme d'un projet collectif ne s'est pas éteinte, même si elle est moins vive. Le parallèle entre la pratique religieuse et la pratique civique peut être éclairant.

« En politique comme pour la religion, une sorte de ferveur s'est perdue. La politique et la vision qu'elle porte, c'est une sorte de foi. Mais si je ne vais plus à l'église, cela ne signifie pas que je ne crois plus en Dieu, mais que je n'ai plus cette ferveur-là en moi. » —

— Un citoyen de Saint-René

Signe que les citoyens croient toujours en la politique malgré leur désillusion, ils nous ont partagé de nombreuses idées sur ce qui, selon eux, serait susceptible de redonner confiance aux gens et, ainsi, de raviver cette ferveur qui semble faire défaut.

Les neuf (9) thèmes abordés ont été formulés par des participants aux consultations ou ont été inspirés par les préoccupations qu'ils nous ont partagées. Certaines ont été avancées pour la première fois il y a plusieurs années, mais devraient à notre avis être ramenées dans le contexte actuel. D'autres font écho aux propositions de mes confrères Bernard Drainville et Sylvain Pagé, dont les récentes réflexions apportent des éléments porteurs et complémentaires à la démarche que nous avons entreprise à l'échelle locale. Finalement, plusieurs pistes d'action sont relativement nouvelles et demandent à être approfondies. Je me suis permis d'en ajouter quelques-unes qui rejoignent les thèmes abordés durant les assemblées citoyennes et qui découlent de mon expérience comme parlementaire.

PISTES D'ACTION

1. RESPECTER LA PAROLE DONNÉE

A) LES 100 PREMIERS JOURS DU PROCHAIN GOUVERNEMENT;

Les citoyens souhaitent savoir ce que fera concrètement un parti politique une fois au pouvoir. Que fera-t-il différemment des autres? Quelles seront ses priorités? En mettant de l'avant une série de gestes dans un délai vérifiable, on peut vérifier ce qui distingue les formations politiques les unes des autres. Cela vise à contrer la conviction qu'ont certains que les partis sont tous pareils et qu'ils ne feront pas mieux l'un que l'autre.

Pour un gouvernement du **Parti Québécois**, voici quelques exemples de gestes significatifs qui pourraient marquer les trois premiers mois suivant son entrée au pouvoir :

- *La mise en place d'une Commission d'enquête sur l'industrie de la construction et le financement des partis politiques.*
- *L'application moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste.*
- *L'augmentation des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles.*
- *L'amorce d'une réflexion pour un changement du mode de scrutin dès l'élection suivante, notamment par l'instauration d'éléments de proportionnalité.*
- *Le renforcement de la Charte de la langue française.*
- *La désignation de la première ministre comme ministre responsable de la région Gaspésie-Les îles-de-la-Madeleine.*
- *La mise en branle de l'approche de gouvernance souverainiste du Parti Québécois, comprenant notamment la mise à jour des études sur les avantages et la préparation de l'accession du Québec au statut de pays.*

Il est proposé que :

Un gouvernement du Parti Québécois propose à la population, lors des prochaines élections générales, un plan des réalisations concrètes de ses 100 premiers jours au pouvoir.

B) ÉVALUER L'ACTION GOUVERNEMENTALE;

« Il y a un manque de clarté et de rigueur dans l'application des promesses électorales et des programmes des partis. Il faudrait imaginer un système transparent et facile à consulter pour faire le suivi et l'évaluation du travail des gouvernements. Ce serait un outil de travail pratique pour éviter les dérapages : on verrait clairement ce qu'il y a d'accompli et ce qui reste à faire. »

— *Un citoyen de Saint-Léandre*

Un des griefs les plus régulièrement exprimés par les citoyens à l'égard de la classe politique concerne les promesses non tenues. Et de fait, le terme *promesse* évoque un engagement solennel, quasi sacré, et le fait d'y manquer est, à juste titre, perçu comme une forme de trahison. Toute la classe politique paye le prix des manquements d'un seul gouvernement, délinquant à cet égard. À notre avis, il y aurait lieu d'évacuer la notion d'engagement en campagne électorale et de lui

substituer celle d'objectifs mesurables. Si nous ramenions les engagements électoraux à une série de cibles quantifiables, il serait possible de suivre facilement l'évolution de leur réalisation et de dresser périodiquement des bilans. À titre d'exemple, certains médias font parfois subir ce qu'on appelle *L'épreuve des faits* aux politiques d'un gouvernement, mais ne disposent pas de toutes les ressources nécessaires. À nos yeux, les citoyens ont le droit d'avoir à leur disposition une évaluation neutre et rigoureuse de l'action de leur gouvernement et de l'utilisation de leurs impôts.

Il est proposé que :

Les engagements électoraux de la formation politique qui forme le gouvernement fassent l'objet d'une évaluation annuelle, par secteurs d'activité, par une instance neutre à définir. Elle pourrait être composée de hauts fonctionnaires, de représentants de la société civile et de spécialistes.

2. ACCROÎTRE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE

Malgré le fait que la plupart des participants aux assemblées citoyennes étaient plus âgés, la question de la participation électorale des jeunes est un enjeu qui a été discuté dans plusieurs municipalités.

A) PERMETTRE AUX ÉTUDIANTS DE VOTER PLUS FACILEMENT;

Les étudiants fréquentant un établissement d'enseignement à l'extérieur de la région où ils sont inscrits sur la liste électorale doivent voter dans leur circonscription d'origine, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de l'endroit où ils résident durant l'année scolaire. Ils peuvent également demander un changement à la liste électorale, une démarche complexe ayant lieu dans un délai très restreint, afin de s'inscrire à leur adresse temporaire. Toutefois, ils n'ont souvent qu'un sentiment d'appartenance limité avec la ville où ils étudient et sont peu familiers avec les candidats et les enjeux locaux. Pourtant, tant les aînés en centres d'hébergement que les *snowbirds* et même les personnes incarcérées ont un accès au vote beaucoup plus facile. Il est permis de se poser la question à savoir si notre collectivité désire réellement entendre la voix des jeunes électeurs.

Il est proposé que :

Les étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement situé à l'extérieur de leur circonscription puissent exercer leur droit de vote par anticipation à même leur institution d'enseignement et que leur vote soit comptabilisé dans leur circonscription d'origine.

B) INSTAURER UN RITE DE PASSAGE;

« Dans la municipalité, on souligne annuellement l'arrivée des nouveaux résidents. Pourquoi ne pas souligner également l'accès à l'âge du vote? »

— Un citoyen de Saint-Ulric

L'accès au droit de vote passe à peu près inaperçu dans notre société, puisqu'il survient au moment de l'atteinte de la majorité et du même coup, d'une panoplie de droits et de devoirs. Pourtant, il s'agit de l'un des éléments les plus fondamentaux de la vie d'une société démocratique et plusieurs jeunes de 18 ans ne prennent pas la pleine mesure de sa signification.

Dans ce contexte, pourquoi ne pas souligner par une sorte de *rite de passage* cette importante étape de la vie qu'est le fait de pouvoir désormais se prononcer quant à son avenir politique? Dans une logique de mise en place d'une citoyenneté québécoise, il pourrait s'agir par exemple d'un certificat ou d'une carte d'électeur, émis par le Directeur général des élections (DGE) ainsi que d'une lettre expliquant aux jeunes adultes les modalités de l'exercice de ce nouveau droit. Les municipalités pourraient également être encouragées à organiser une cérémonie consacrant l'atteinte de la majorité de ces nouveaux électeurs.

Il est proposé que :

L'accession à la majorité soit soulignée de façon solennelle par la remise d'un certificat aux nouveaux électeurs par le Directeur général des élections, afin de marquer l'obtention du droit de vote.

C) FACILITER L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DES ÉLECTEURS;

En 2004, le DGEQ avait déposé à l'Assemblée nationale un rapport intitulé « *Améliorer l'accès au vote et favoriser son exercice* ». Parmi les amendements à la Loi électorale qui y étaient proposés figure la tenue d'élections le dimanche.

Me Marcel Blanchet, alors Directeur général des élections, avait fait valoir que la tenue d'élections générales le dimanche favoriserait l'exercice du droit de vote pour les personnes âgées, pouvant compter durant la fin de semaine sur l'appui des membres de leur famille pour les accompagner au bureau de scrutin. De plus, selon un sondage SOM réalisé à l'époque, « *deux fois plus de jeunes âgés de 18 à 24 ans seraient prêts à aller voter si les élections avaient lieu le dimanche plutôt que le lundi.*¹ » Coincés entre les heures d'attente dans le trafic, le passage aux services de garde et la ronde des bains et des devoirs, des milliers de parents du Québec verraient l'exercice de leur droit de vote facilité par cette mesure.

Il est proposé que :

Les jours de scrutin se tiennent dorénavant le dimanche au lieu du lundi afin de tenir compte de la disponibilité des familles.

D) CRÉER UN INTÉRÊT QUANT AUX RÉSULTATS D'UN SCRUTIN;

« *En campagne électorale, on passe énormément de temps sur les sondages et les tendances. Les propositions des différents partis ne font pas autant la manchette, alors que ce devrait être ce sur quoi se basent les électeurs pour faire leur choix. Je crois qu'il faudrait abolir les sondages durant les élections.* »

— *Citoyen de Saint-Ulric*

La perception populaire à l'effet que les sondages influencent le vote s'est trouvée renforcée lors des dernières élections fédérales. Cet effet d'entraînement, aussi appelé effet *bandwagon*, aurait une incidence nette non négligeable sur les résultats d'un scrutin². La loi électorale du Québec ne comporte actuellement aucune disposition relative à la diffusion de sondages en période électorale.

Or nous croyons que la publication de tels sondages nuit à la participation électorale. Ils sont en effet susceptibles de démobiliser certains électeurs qui, au fait de la tendance, sont assurés de ne pas voir leur candidat remporter et sont donc moins enclins à se rendre aux urnes. De plus, une telle interdiction rendrait l'issue d'une élection beaucoup plus excitante.

¹ CHOUNARD, Tommy. « Le DGE veut accroître la participation aux élections ». Le Devoir. 23 avril 2004.

² DUBÉ, Catherine. « Peut-on encore se fier aux sondages? » L'actualité. 29 juin 2001.

Il est proposé que :

Les médias suspendent la diffusion de sondages nationaux pendant la période électorale sur la base d'un code d'honneur, et ce, afin de créer davantage de suspens quant à l'issu du scrutin.

3. FAIRE APPEL À LA PARTICIPATION DES CITOYENS SUR UNE BASE CONTINUE

« Le député a un mandat qui lui est délégué par la population. Le parti n'est que le véhicule et le phare pour guider les idées. Or, entre le peuple et son représentant, le lien est coupé. Ce bris est causé par la ligne de parti qui fausse la démocratie. Il faut que le député aille prendre le pouls de sa population durant son mandat, pour rétablir le lien avec ses citoyens, pour que les gens de la circonscription se reconnaissent dans les orientations de leur député. »

— *Un citoyen de Grosses-Roches*

Dans un contexte où, au sein de ma formation politique, la ligne de parti s'est assouplie, les députés auront la possibilité de voter librement sur certaines questions importantes pour les citoyens (nes) de la circonscription. Cela conférerait également aux élus une légitimité accrue pour influencer les positions de leur formation politique. Il s'agit là d'une occasion à saisir pour impliquer les citoyens dans le processus législatif et, ce faisant, les rapprocher des décisions qui se prennent à Québec. L'impression que la démocratie ne s'exprime qu'à tous les 4 ans, souvent mentionnée lors des consultations, s'en trouverait certainement réduite.

Il est proposé que :

Soient créés, dans chacune des circonscriptions, des comités consultatifs citoyens, représentatifs et non partisans, afin de connaître l'avis de la population sur les projets de loi qui doivent être votés par leur représentant à l'Assemblée nationale.

4. ÉLIMINER LES INFLUENCES INDUES

A) MINIMISER LE RÔLE DES LOBBYISTES

« La population est fatiguée des magouilles et des mensonges. Elle n'est pas dupe. L'attribution des places en garderie, la Caisse de dépôt, la collusion dans le monde la construction... Il faut commencer par rétablir la confiance. »

— Un citoyen de Matane

Au même titre qu'il existe un registre des lobbyistes qui permet aux citoyens de connaître l'objet des activités de lobbyisme exercées auprès des titulaires de charges publiques du Québec, nous croyons que le grand public devrait avoir accès aux agendas des ministres afin de rendre plus clairement compte de l'influence des lobbys sur les décisions politiques. En effet, l'existence d'un lobbyiste inscrit au registre ne renseigne nullement le citoyen sur les contacts du représentant d'un groupe de pression avec un décideur à tel ou tel moment-clé dans l'étude d'un projet de loi. Dans plusieurs autres pays – et même dans le reste du Canada – il y a beaucoup plus de transparence quant à l'emploi du temps des élus. L'agenda faisant état des rencontres avec les lobbyistes pourrait donc être rendu public via le fil de presse du gouvernement du Québec.

Il est proposé que :

Les ministres rendent publiques sur le fil de presse du gouvernement leurs rencontres avec des lobbyistes, et ce, le jour même de ladite rencontre.

B) ENCADRER DAVANTAGE LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES;

Même si le Parti Québécois a fait adopter dans les années 70 une loi politique assainissant les mœurs électorales en matière de financement des partis politiques, force est de constater que certaines personnes réussissent toujours à déjouer les règles au profit d'intérêts personnels ou commerciaux. Pour contrer cela, il importe d'ajouter de nouvelles mesures rendant encore plus difficiles de tels abus. Cela passe par l'identification de ceux qu'on appelle les « *collecteurs de fonds* ».

Le Parti Québécois propose une réforme beaucoup plus vaste du financement politique. Cela n'empêche pas que, en attendant, chacun des partis se dote de normes plus élevées.



Catherine Berger

Il existe un registre québécois des lobbyistes. L'industrie minière compte plus d'une centaine d'inscrits, selon Le Devoir. Et si l'agenda des rencontres entre ministres et lobbyistes devait être rendu public, est-ce que cela vous semblerait plus transparent quant à l'influence de ces derniers sur les projets de loi?

LE DEVOIR
Libre de penser

Boom minier: les lobbyistes s'activent | Le Devoir
www.ledevoir.com

Consultez l'article Boom minier: les lobbyistes s'activent sur Le Devoir en ligne. Le Devoir, le quotidien indépendant par excellence au Québec depuis 1910.

J'aime · Commenter · Annuler l'abonnement · Publier · mardi à 07:51 à proximité de Matane

Julie Thibault aime ça.



Jean-Sébastien Barriault C'est très intéressant comme proposition!

mardi à 08:03 · J'aime



Flavie Lavallière En effet, très bon point, élément de transparence.

mardi à 16:29 · J'aime



Julie Thibault oui, ça devrait tjrs être rendu public, ça nous concerne tous.

mardi à 18:04 · J'aime



Steve Martel toutes les visites au bureau du 1er ministre le devraient

Hier à 00:05 · J'aime

Il est proposé que :

Un registre des personnes autorisées à solliciter des dons de plus de 500 \$ pour un parti soit constitué et accessible sur le site du Directeur général des élections.

5. AUGMENTER L'INFLUENCE DES RÉGIONS

A) DONNER UNE VOIX SUPPLÉMENTAIRE AUX RÉGIONS POUR SE FAIRE ENTENDRE;

« Les décisions importantes des partis se prennent en fonction des enjeux importants pour les grandes villes, alors que ça ne s'applique pas nécessairement aux régions rurales. Par exemple, la question du redécoupage de la carte électorale soulève la question de la proximité du député. Pourra-t-il être aussi présent dans une circonscription aussi vaste? Encore quelque chose qui est pensé pour le milieu urbain et inadapté à la ruralité! »

— Un citoyen de Sainte-Paule

Avec l'incertitude entourant le redécoupage de la carte électorale, il n'est pas étonnant que plusieurs citoyens nous aient fait part de leurs appréhensions quant au poids politique des régions. Les politiques de Québec, dont certaines sont inadaptées au monde rural, n'ont rien pour faire sentir aux gens des régions qu'ils impliqués dans la dynamique politique.

L'idée d'une Chambre des régions était déjà discutée avant la tenue des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques en 2002. Mais c'est probablement dans le document de réflexion populaire « Le pouvoir aux citoyennes et aux citoyens », présenté par l'ancien ministre Jean-Pierre Charbonneau, que cette proposition s'est véritablement développée. Formée de deux représentants élus par région, cette Chambre des régions occuperait le Salon rouge de l'Assemblée nationale.

La Coalition pour un Québec des régions plaide pour cette réforme depuis plusieurs années ainsi que le premier ministre Jacques Parizeau.

Il est proposé que :

Soit constituée une Chambre des régions comptant des représentants des 17 régions du Québec, chacune ayant un poids égal sans égard à sa population.

6. RÉFORMER LA PÉRIODE DES QUESTIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A) S'OUVRIR À LA PAROLE CITOYENNE;

« La période des questions pourrait être l'occasion pour des citoyens de différentes régions du Québec de poser leurs propres questions au gouvernement. »

— Un citoyen de Saint-Jean-de-Cherbourg

Qui ne se souvient pas de Mme Muguet Paillé, la coqueluche du débat des chefs lors des dernières élections fédérales? Cette « citoyenne ordinaire » de la Mauricie avait touché les téléspectateurs en questionnant les chefs sur ce qu'ils comptaient faire pour les gens de 50 ans et plus qui, comme elle, vivaient de l'assurance-emploi dans l'attente d'un travail. Au-delà du phénomène médiatique, cette anecdote apporte une réflexion sur la place de monsieur et madame *Tout-le-monde* qui a la faculté de ramener les grands débats à des enjeux concrets, à échelle humaine. Rappelons que lors de ce débat des chefs, certains d'entre eux s'étaient par la suite adressés à Mme Paillé sur un ton empreint d'empathie, plutôt que d'adopter le ton agressif généralement de mise dans ce genre d'exercice.

De la même manière, nous croyons que l'introduction d'une période des questions citoyennes aurait un impact favorable sur l'ambiance à l'Assemblée nationale. À l'instar du député Sylvain Pagé qui a également retenu cette proposition dans son manifeste, la majorité des citoyens consultés se sont dits favorables à cette idée émise par un citoyen lors de notre toute première assemblée le 15 août dernier.

Il est proposé que :

L'Assemblée nationale mette en place un processus permettant à des citoyens de poser des questions au gouvernement lors de la période de questions en faisant passer cette dernière de 45 minutes à 60 minutes.

B) CHANGER LE TON DES ÉCHANGES

On a beaucoup parlé, au cours des derniers mois, du ton des échanges en chambre, particulièrement lors de la période de questions et de réponses. Les citoyens présents lors de nos consultations l'ont fait aussi. De part et d'autre, les partis ont un rôle à jouer. Le gouvernement se doit de répondre adéquatement aux questions qui lui sont posées. L'opposition, quant à elle, a évidemment le devoir de surveiller et de critiquer l'action gouvernementale. Toutefois, elle aurait tort de se priver de cette tribune pour mettre de l'avant son programme et démontrer ce qu'elle ferait différemment dans une situation donnée.

Il est proposé que :

Les députés des oppositions se donnent le devoir moral d'accompagner toute critique de l'action gouvernementale d'une proposition alternative positive.

C) ASSURER L'ORDRE ET LA REDDITION DE COMPTE EN CHAMBRE;

Nos traditions parlementaires sont le fruit d'une lente évolution visant, d'une part, à permettre aux différentes voix de se faire entendre et, d'autre part, à faire en sorte qu'elles s'expriment dans l'ordre. Il est toutefois permis de se demander si elles atteignent encore ces objectifs. Nous, parlementaires, sommes attachés à ces pratiques et ces façons de faire, laissées par nos prédécesseurs, transmises par nos pairs. Or, les citoyens qui se sont exprimés lors de nos consultations n'entretiennent pas le même rapport avec ces pratiques, qu'ils jugent parfois obsolètes, dépassées ou simplement inefficaces. Trop souvent, le chahut et les effets de toge prennent le pas sur ce dont il doit être question dans cette chambre, soit le destin du Québec. Les interventions des leaders parlementaires réduisent le temps consacré aux enjeux, alors que les décisions d'un président d'assemblée, issu d'une famille politique, mais appelé à agir comme arbitre, seront toujours analysées selon le spectre partisan.

Il est proposé que :

L'Assemblée nationale étudie la possibilité que son président soit un non-élu ayant des pouvoirs plus effectifs pour s'assurer que les ministres du gouvernement répondent aux questions de l'Opposition.

Soient considérablement réduites les interventions des leaders en chambre sur des questions de règlement afin d'améliorer le ton des échanges et assurer une plus grande fluidité aux échanges.

D) MAXIMISER LE TEMPS DISPONIBLE POUR LES ÉLUS POUR CONTRÔLER L'ACTION DU GOUVERNEMENT ;

Une facette particulièrement noble du travail parlementaire – et paradoxalement méconnue par le grand public – a lieu lors des commissions parlementaires. La période d'études des crédits constitue d'ailleurs un moment privilégié où les porte-parole des partis peuvent questionner un ministre pendant plusieurs heures dans leur champ d'attribution. Malheureusement, ces manifestations du parlementarisme dans sa plus pure expression sont grevées par ce que nous appellerons des « questions de complaisance », venues des députés du gouvernement, qui n'apportent rien, ni à la connaissance, ni à l'intérêt du public à l'égard de la vie politique, sinon qu'une flagornerie prévisible envers le ministre, venant de députés qui représentent non plus une population, mais bien un parti politique.

Il est proposé que :

Le temps imparti aux députés du parti gouvernemental soit considérablement réduit lors de l'étude des crédits afin d'assurer un contrôle plus rigoureux de l'action gouvernementale.

7. PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ

A) ÉVALUER PÉRIODIQUEMENT LES LOIS ET RÈGLEMENTS;

« Les règlements s'accumulent et on doit vivre avec des décisions qui ont été prises par le passé, mais qui ne sont plus nécessairement pertinentes. À tous les 10 ou 15 ans, il devrait y avoir, de manière systématique, une évaluation des lois et des mises à jour lorsqu'elles s'imposent. »

— Un citoyen de Les Méchins

Une autre source de cynisme envers le monde politique : l'impression persistante qu'ont certains citoyens d'évoluer dans un carcan législatif inutilement lourd. Et de fait, de multiples lois et règlements ont été édictés dans un certain contexte qui a grandement évolué depuis, rendant caduques et inadaptées plusieurs dispositions.

Il est proposé que :

Soient revus systématiquement, par une Commission permanente de la déréglementation, les règlements datant de plus de 20 ans afin de s'assurer de leur utilité et d'alléger les tracasseries.

B) QUE LES CADRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE OBTIENNENT DES PRIMES AU RENDEMENT SUR LA BASE DE « FAIRE MIEUX AVEC AUTANT OU MOINS DE RESSOURCES »;

Cette phrase revient comme un leitmotiv : « C'est évident qu'il y en a des fonctionnaires honnêtes, compétents et travailleurs, c'est peut-être même la majorité, mais... ». La vérité, cruelle, c'est qu'une seule histoire de malversation, de dépassement de coûts ou d'instance gouvernementale qui échoue dans une de ses missions fait plus de mal à l'image de l'État que tout ce qui fonctionne bien. On l'a vu dans différentes organisations publiques et parapubliques, ces histoires de cadres à qui l'on octroie de gros bonis, devant des résultats en baisse. Certes, il y a la nécessité d'offrir des conditions de travail compétitives à nos hauts fonctionnaires. Il y a aussi la nécessité de faire en sorte que les impôts des Québécois soient bien investis.

Il est proposé que :

Pour lutter contre le gaspillage, soient revues les primes au rendement des cadres de l'État en plaçant en priorité leur capacité à faire mieux avec les ressources disponibles ou avec moins de ressources.

8. VALORISER DAVANTAGE LE RÔLE DU DÉPUTÉ LOCAL

A) RÉFORMER LE MODE DE SCRUTIN DE MANIÈRE À PERMETTRE DES VOTES DISTINCTS POUR LE PARTI POLITIQUE ET POUR LE DÉPUTÉ LOCAL;

« Quand le premier ministre vient nous dire qu'il faut voter du bon bord... Que si vous votez du bon bord, vous allez avoir plus! Ça veut dire quoi ça? Est-ce que ça veut dire que quand tu n'es pas de l'allégeance politique qui est du bord du pouvoir, tu es oublié comme citoyen? Pourtant, nous sommes des citoyens à part entière... Moi, c'est ce qui m'amène à me dire que notre système politique n'est pas le bon. On devrait voter pour des personnes, et non pour des partis. Ensuite, on pourrait voter pour un premier ministre. »

— Un citoyen de Baie-des-Sables

Plusieurs citoyens nous ont parlé de leur difficulté à faire un choix politique entre un candidat local, un parti politique et son chef. Les citoyens nous ont clairement signifié le rôle important que joue le bilan du candidat local dans le conditionnement du vote. Plusieurs regrettent le choix déchirant entre un député qu'ils apprécient et sa formation politique.

Il est proposé que :

Une éventuelle réforme du mode de scrutin puisse permettre aux électeurs de voter distinctement pour un candidat local et une formation politique.

B) COMPARER LES CONDITIONS DES DÉPUTÉS PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX (ENVISAGER L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DES DÉPUTÉS EN ÉCHANGE DE L'ABOLITION DES PRIMES DE DÉPARTS, SAUF EN CAS DE MALADIE);

Un des éléments qui incarnent avec le plus d'acuité le sentiment qu'ont les citoyens que certains élus ne travaillent pas pour eux, c'est l'utilisation qui est faite des primes de départ prévues pour les députés. Ils reconnaissent toutefois que, pour attirer des personnes de qualité en politique, milieu instable et ingrat s'il en est, il importe de leur offrir des conditions de travail intéressantes.

Il est proposé que :

Le Bureau de l'Assemblée nationale procède à une analyse comparative des conditions de travail et de traitement des parlementaires avec ceux de la Chambre des communes. Que suite à cet exercice, tout ajustement de leurs conditions soit accompagné de la fin des primes pour départs volontaires et l'assujettissement de la gestion des ressources des députés au contrôle du Vérificateur général.

C) AUGMENTER LES RESSOURCES POUR LES BUREAUX DE COMTÉ EN RÉGION, NOTAMMENT EN TERME DE PERSONNEL;

Dans les réflexions et les consultations ayant entouré la préparation de la prochaine carte électorale, presque tous les intervenants ont reconnu que le travail de député en milieu rural était exigeant, notamment aux vues des immenses territoires qui doivent être desservis. Le député gaspésien que je suis doit d'ailleurs reconnaître avoir ressenti beaucoup de sollicitude de la part de ses collègues.

Il y a la préservation des circonscriptions en région, une question fondamentale qui interpelle l'idée que nous nous faisons de l'occupation dynamique du territoire du Québec. Mais il ne faudrait pas oublier un autre enjeu, c'est-à-dire que plusieurs bureaux de comté en région sont déjà pris à la gorge, simplement pour maintenir une couverture minimale dans les coins les moins peuplés. Si les citoyens du Québec ne peuvent même plus compter sur leur propre député, que leur reste-t-il comme lien avec leurs institutions démocratiques?

Il est proposé que :

Le Bureau de l'Assemblée nationale consacre aux députés en milieu rural les ressources supplémentaires pour se doter du personnel nécessaire à la nature de leur travail.

9. UN QUÉBEC CHAMPION DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Le succès des émissions télévisées *J.E.* à TVA et *La Facture* à la SRC démontre bien l'intérêt des Québécois pour une plus grande justice en matière de consommation. Ces derniers se sentent trop souvent impuissants face aux conditions d'achats étreintes de certaines entreprises qui peuvent les léser ou les flouer de sommes parfois importantes. Pensons entre autres aux compagnies de cartes de crédit ou de téléphonie cellulaire qui font souvent l'objet de dénonciations des consommateurs.

Les citoyens s'attendent à ce que leurs élus balisent l'action de ces entreprises. La récente réforme de la Loi sur la protection du consommateur a d'ailleurs donné lieu, en commission parlementaire à un exercice sérieux et studieux, dont tous les citoyens du Québec auraient pu être fiers.

L'État peut jouer un rôle important de réglementation à l'avantage du consommateur en favorisant le regroupement des expertises dans un seul ministère où les meilleures pratiques seraient concentrées.

Il est proposé que :

Soit créé un poste de ministre délégué à la Protection des consommateurs qui relèverait du ministre de la Justice.

Conclusion

La démarche que nous avons entreprise par le biais des assemblées citoyennes se veut porteuse d'espoir. Nous avons en effet souhaité la situer dans l'optimisme et présumer que le cynisme des citoyens à l'égard de la classe politique n'était pas irrémédiable.

Malgré le constat sombre que nous ont présenté nos concitoyens, nous croyons qu'ils aspirent à mieux, et que cette aspiration est signe qu'ils ne sont pas totalement désintéressés. Ils sont plutôt en attente de se voir offrir une politique qui leur ressemble. Si deux cents personnes dans onze municipalités ont consacré une soirée à discuter d'alternatives et de pistes d'action, cela signifie qu'il y a encore matière à rêver. En gardant cet idéal en tête, il est ensuite possible de mettre en œuvre les réformes qui nous mèneront – progressivement – vers une vie politique à nouveau rassembleuse.

Les idées partagées ici ne prétendent pas réinventer la politique. Ce sont des voies de changement inspirées des gens de la circonscription de Matane. Il s'agit de l'effort d'un député pour joindre sa voix à tous ceux et celles qui souhaitent changer les choses. Cet exercice se veut une contribution toute simple dans un contexte où le monde politique a bien besoin d'idées et d'oxygène.

Nous avons la ferme conviction que l'implication des citoyens (nes) doit être au centre de ce grand chantier du renouvellement de la culture politique. Les gens avec lesquels nous avons discuté ont soif d'une politique de proximité, mais également d'une politique de résultats. Une politique pragmatique et efficace, mais à visage humain.

Pour répondre à leurs attentes, il ne suffit pas de faire de la politique « autrement ». Il faudra, surtout, faire mieux.

Propositions

Il est proposé que :

- Un gouvernement du Parti Québécois propose à la population, lors des prochaines élections générales, un plan des réalisations concrètes de ses 100 premiers jours au pouvoir.
- Les engagements électoraux de la formation politique qui forme le gouvernement fassent l'objet d'une évaluation annuelle, par secteurs d'activité, par une instance neutre à définir. Elle pourrait être composée de hauts fonctionnaires, de représentants de la société civile et de spécialistes.
- Les étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement situé à l'extérieur de leur circonscription peuvent exercer leur droit de vote par anticipation à même leur institution d'enseignement et que leur vote soit comptabilisé dans leur circonscription d'origine.
- L'accession à la majorité soit soulignée de façon solennelle par la remise d'un certificat aux nouveaux électeurs par le Directeur général des élections, afin de marquer l'obtention du droit de vote.
- Les jours de scrutin se tiennent dorénavant le dimanche au lieu du lundi afin de tenir compte de la disponibilité des familles.
- Les médias suspendent la diffusion de sondages nationaux pendant la période électorale sur la base d'un code d'honneur, et ce, afin de créer davantage de suspens quant à l'issue du scrutin.
- Soient créés, dans chacune des circonscriptions, des comités consultatifs citoyens, représentatifs et non partisans, afin de connaître l'avis de la population sur les projets de loi qui doivent être votés par leur représentant à l'Assemblée nationale.
- Les ministres rendent publiques sur le fil de presse du gouvernement leurs rencontres avec des lobbyistes, et ce, le jour même de ladite rencontre.
- Un registre des personnes autorisées à solliciter des dons de plus de 500 \$ pour un parti soit constitué et accessible sur le site du Directeur général des élections.
- Soit constituée une Chambre des régions comptant des représentants des 17 régions du Québec, chacune ayant un poids égal sans égard à sa population.
- L'Assemblée nationale mette en place un processus permettant à des citoyens de poser des questions au gouvernement lors de la période de questions en faisant passer cette dernière de 45 minutes à 60 minutes.
- Les députés des oppositions se donnent le devoir moral d'accompagner toute critique de l'action gouvernementale d'une proposition alternative positive.

- L'Assemblée nationale étudie la possibilité que son président soit un non-élu ayant des pouvoirs plus effectifs pour s'assurer que les ministres du gouvernement répondent aux questions de l'Opposition.
- Soient considérablement réduites les interventions des leaders en chambre sur des questions de règlement afin d'améliorer le ton des échanges et assurer une plus grande fluidité aux échanges.
- Le temps imparti aux députés du parti gouvernemental soit considérablement réduit lors de l'étude des crédits afin d'assurer un contrôle plus rigoureux de l'action gouvernementale.
- Soient revus systématiquement, par une Commission permanente de la déréglementation, les règlements datant de plus de 20 ans afin de s'assurer de leur utilité et d'alléger les tracasseries.
- Pour lutter contre le gaspillage, soit revues les primes au rendement des cadres de l'État en plaçant en priorité leur capacité à faire mieux avec les ressources disponibles ou avec moins de ressources.
- Une éventuelle réforme du mode de scrutin puisse permettre aux électeurs de voter distinctement pour un candidat local et une formation politique.
- Le Bureau de l'Assemblée nationale procède à une analyse comparative des conditions de travail et de traitement des parlementaires avec ceux de la Chambre des communes. Que suite à cet exercice, tout ajustement de leurs conditions soit accompagné de la fin des primes pour départs volontaires et l'assujettissement de la gestion des ressources des députés au contrôle du Vérificateur général.
- Le Bureau de l'Assemblée nationale consacre aux députés en milieu rural les ressources supplémentaires pour se doter du personnel nécessaire à la nature de leur travail.
- Soit créé un poste de ministre délégué à la Protection des consommateurs qui relèverait du ministre de la Justice.